COFIMÉ AUDIT
Audit légal et contractuel

MEDEF ALSACE

20A rue Berthe Molly

68000 COLMAR

A. ASTIER
S. DONTENVILLE
F. FURMANN
P. LAMBERGER
A. MAHLER
E. MANTZER
N. SAPIN
J. SOHLER
S. WEBER

BELFORT
COLMAR
DIDENHEIM
ILLKIRCH
MUNSTER
OBERHAUSBERGEN
OBERNAI
PARIS
ROUFFACH
SÉLESTAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

MEDEF ALSACE

20A RUE BERTHE MOLLY

68000 COLMAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux membres de l'association MEDEF ALSACE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MEDEF ALSACE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 27 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration arrêté le 8 septembre 2020 et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels.

COFIME AUDIT SAS
Commissaire aux Comptes
10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Oberhausbergen, le 8 septembre 2020



COFIME AUDIT S.A.S.
Nicolas SAPIN
Commissaire aux Comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COFIMÉ AUDIT SAS
Commissaire aux Comptes
10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	80 791.13	74 927.88	5 863.25	12 236.31	6 373.06-	52.08-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	10 000.00		10 000.00	10 000.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	30 122.45		30 122.45	30 122.45		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 560.00		1 560.00	1 560.00		
	Total I	122 473.58	74 927.88	47 545.70	53 918.76	6 373.06-	11.82-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	34 486.26	5 488.00	28 998.26	27 557.88	1 440.38	5.23
	Autres créances	37 333.35		37 333.35	17 462.67	19 870.68	113.79
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 542 809.61		1 542 809.61	1 484 824.14	57 985.47	3.91
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 445.04		3 445.04	418.19	3 026.85	723.80
	Total III	1 618 074.26	5 488.00	1 612 586.26	1 530 262.88	82 323.38	5.38
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 740 547.84	80 415.88	1 660 131.96	1 584 181.64	75 950.32	4.79

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

COFIME AUDIT SAS * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN * Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 117 518.75	1 117 518.75		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	296 833.62	223 205.80	73 627.82	32.99
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	35 726.29	73 627.82	37 901.53-	51.48-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	1 450 078.66	1 414 352.37	35 726.29	2.53
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	15 566.00	15 566.00		
	Provisions pour charges	34 324.00	58 577.00	24 253.00-	41.40-
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	49 890.00	74 143.00	24 253.00-	32.71-
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 633.00	11 696.48	57 936.52	495.33
	Dettes fiscales et sociales	76 193.51	78 683.89	2 490.38-	3.17-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	14 336.79	5 305.90	9 030.89	170.20
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	160 163.30	95 686.27	64 477.03	67.38
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 660 131.96	1 584 181.64	75 950.32	4.79

(1) Dont à plus d'un an — 160 163.30 — 95 686.27
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable — Cabinet Guillaume HAEGY

COFIME AUDIT SAS
Commissaire aux Comptes
10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	624 529.41	637 301.60	12 772.19-	2.00-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	2 671.80		2 671.80	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	71 586.38	40 015.11	31 571.27	78.90
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	34 987.34	37 507.41	2 520.07-	6.72-
Total I	733 774.93	714 824.12	18 950.81	2.65
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	347 351.24	245 890.79	101 460.45	41.26
Impôts, taxes et versements assimilés	10 453.90	18 586.91	8 133.01-	43.76-
Salaires et traitements	214 860.74	252 040.35	37 179.61-	14.75-
Charges sociales	113 923.73	138 591.08	24 667.35-	17.80-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 373.06	8 625.87	2 252.81-	26.12-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	5 488.00		5 488.00	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	9 167.00	9 985.00	818.00-	8.19-
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	7.95	4.43	3.52	79.46
Total II	707 625.62	673 724.43	33 901.19	5.03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	26 149.31	41 099.69	14 950.38-	36.38-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COFIME AUDIT SAS * Commissaire aux Comptes * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations	625.00	772.50	147.50-	19.09-
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	5 895.48	13 885.64	7 990.16-	57.54-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	6 520.48	14 658.14	8 137.66-	55.52-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	6 520.48	14 658.14	8 137.66-	55.52-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	32 669.79	55 757.83	23 088.04-	41.41-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 980.50	23 022.19	12 041.69-	52.30-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	10 980.50	23 022.19	12 041.69-	52.30-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 433.00	3 433.00-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		423.20	423.20-	100.00-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII		3 856.20	3 856.20-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 980.50	19 165.99	8 185.49-	42.71-
Impôts sur les bénéfices (IX)	7 924.00	1 296.00	6 628.00	511.42
Total des produits (I+III+V+VII)	751 275.91	752 504.45	1 228.54-	0.16-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	715 549.62	678 876.63	36 672.99	5.40
Solde intermédiaire	35 726.29	73 627.82	37 901.53-	51.48-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	35 726.29	73 627.82	37 901.53-	51.48-

COFIME AUDIT SAS Commissaire aux Comptes 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 660 131.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 733 774.93 Euros et dégageant un excédent de 35 726.29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Informations relatives aux conséquences induites par l'épidémie de Coronavirus
Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Cette épidémie a donné lieu à de multiples mesures préventives (confinements, quarantaines, suspension des déplacements et évènements professionnels...) pour en limiter la propagation. Ces mesures ont impacté de manière significative les moyens d'action du syndicat, bien que les services proposés par notre syndicat ont été maintenu au maximumpar la mise en place du télétravail pour l'ensemble des salariés.
Il est encore difficile d'évaluer l'impact global de cette épidémie sur notre syndicat dans la mesure où l'impact de celle-ci sur la situation financière des entreprises adhérentes va encore évoluer.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

COFIME AUDIT SAS * Commissaire aux Comptes * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	80 791		
TOTAL	80 791		
Autres participations	10 000		
Autres titres immobilisés	30 122		
Prêts, autres immobilisations financières	1 560		
TOTAL	41 682		
TOTAL GENERAL	122 474		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			80 791	80 791
TOTAL			80 791	80 791
Autres participations			10 000	10 000
Autres titres immobilisés			30 122	30 122
Prêts, autres immobilisations financières			1 560	1 560
TOTAL			41 682	41 682
TOTAL GENERAL			122 474	122 474

Le MEDEF ALSACE détient une participation de :
- 10 000 euros (100 parts d'une valeur nominale de 100 euros) dans le capital de la Société ALEMPLOI (ex-INDIBATP ALSACE) dont le montant total s'élève à 59 000 euros,
- 7 622,45 euros dans le capital de la SEM ALSABAIL dont le montant total s'élève à 9 704 280 euros.

Le MEDEF ALSACE a également souscrit pour 22 500 euros de parts sociales à la Banque Populaire.

COFIMÉ AUDIT SAS * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN * Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	68 555	6 373		74 928
TOTAL	68 555	6 373		74 928
TOTAL GENERAL	68 555	6 373		74 928

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	6 373				
TOTAL	6 373				
TOTAL GENERAL	6 373				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 117 519				1 117 519
Réserves :					
Report à nouveau	223 206	73 628		0	296 834
RESULTAT DE L'EXERCICE	73 628			37 902	35 726
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Provisions réglementées					
TOTAL I	1 414 352	73 628		37 902	1 450 079

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	15 566				15 566
Pensions et obligations similaires	58 577	9 167	33 420		34 324
TOTAL	74 143	9 167	33 420		49 890

COFIME AUDIT SAS * Commissaire aux Comptes * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		5 488			5 488
TOTAL		5 488			5 488
TOTAL GENERAL	74 143	14 655	33 420		55 378
Dont dotations et reprises d'exploitation		14 655	33 420		

Afin de tenir compte du litige introduit par LOGILIA sur la revente par le MEDEF HAUT-RHIN en 2010 des actions SOMHCO de l'association APHEE, une provision pour risque de 15 566 euros a été constatée.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 560		1 560
Clients douteux ou litigieux	5 488	5 488	
Autres créances clients	28 998	28 998	
Débiteurs divers	37 333	37 333	
Charges constatées d'avance	3 445	3 445	
TOTAL	76 825	75 265	1 560

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	69 633	69 633		
Personnel et comptes rattachés	20 757	20 757		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 347	38 347		
Impôts sur les bénéfices	7 924	7 924		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 430	4 430		
Autres impôts taxes et assimilés	4 736	4 736		
Autres dettes	14 337	14 337		
TOTAL	160 163	160 163		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	24 339
Autres créances	37 015
Total	61 354

COFIME AUDIT SAS * Commissaire aux Comptes * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	
- ANP STRATEGIC EVENT	30 000
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- FAE MAD personnel 2eme sem. 19	8 246
- FAE MAD personnel 2eme sem. 19	15 380
- FAE refact. affranchissmt 2S19	713
PRODUITS A RECEVOIR	
- PD A REC EDS formations	6 935
- PD A REC TR 2019 non utilisés	79
Total	61 354

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 491
Dettes fiscales et sociales	34 237
Autres dettes	14 337
Total	61 065

COFIME AUDIT SAS * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN * Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	
- FNP LA POSTE décembre 2019	160
- FNP DILA dépôt des comptes	50
- FNP COFIME cac 2019	2 880
- FNP HAEGY bilan 2019	4 155
- FNP HAEGY social 4T19	626
- FNP HAEGY loc. Quadra 4T19	93
- FNP HAEGY acpt 10,11,12	576
- FNP HAEGY adm acpt 10,11,12	3 852
- FNP SIST régul cotis 2019	100
CHARGES A PAYER	
- CH A PAYER notes de frais	337
- CH A PAYER loyer Colmar 2S19	14 000
CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	20 757
CHARGES SOCIALES SUR CP	
- Provisions pour congés payés	13 480
Total	61 065

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 445
Total	3 445

COFIME AUDIT SAS * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN * Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES			
- CCA AXA RCE 2020	2 586		
- CCA GROUPAMA multirisque 2020	523		
- CCA VIALIS 01/20	47		
- CCA JAL DES ENTREPRISES	290		
Total	3 445		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Compte tenu de son activité, l'association ne bénéficie d'aucune contribution volontaire en nature (bénévolat, prestations ou don en nature) et n'a donc aucun engagement donné ou reçu à ce titre à la clôture.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Les engagements de l'association en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres de son personnel a été déterminé selon un calcul basé sur la méthode actuarielle. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans,
- taux annuel de progression des salaires de 2 %,
- taux d'actualisation de 0,77 %,
- taux de rotation du personnel faible.

Une provision pour charge d'un montant de 34 324 euros a donc été comptabilisée au titre de l'exercice 2019.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

COFIME AUDIT SAS * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN * Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels - Cotisations de l'exercice antérieur	10 980	77000000
Total	10 980	

COFIME AUDIT SAS * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN * Commissaire aux Comptes